
Capucine
2025

RAPPORT D'ACTIVITES





Sommaire



Introduction	5
Liste des membres effectifs	6
Liste des membres du conseil d'administration	6
ÉTATS DES LIEUX 2025	7
Aménagement et stabilisation	9
Budget	10
Equipe	12
AIDE ET SOUTIEN AUX BÉNÉFICIAIRES	13
Travail social individuel	14
Coup de pouce . Aide aux garanties locatives	14
Suivis individuels	20
Travail social de groupe	25
Le logement parlons-en !	25
TRAVAIL EN RÉSEAUX	35
Réseaux et partenariats	36
Aide et soutien aux membres et partenaires	43
Conclusion	46





L’année 2025 marque une étape particulièrement importante dans le développement de Capuche asbl et dans la poursuite de notre mission au service des jeunes de 16 à 25 ans confrontés aux enjeux du logement.

Depuis sa création, Capuche asbl s’attache à rassembler les acteurs de l’Aide à la Jeunesse, qu’ils soient mandatés ou non-mandatés, autour d’une ambition commune : construire des réponses concertées, durables et adaptées aux réalités complexes rencontrées par les jeunes en situation de vulnérabilité résidentielle. Cette dynamique de réseau, fondée sur la coopération, l’expertise partagée et l’innovation sociale, demeure plus que jamais essentielle face aux défis croissants liés à l’accès au logement.

Cette année, notre association a connu un accomplissement majeur avec l’aboutissement de la constitution de la Maison Deleuze, projet structurant composé de cinq unités de logement destinées à offrir des solutions concrètes, sécurisantes et adaptées aux besoins des jeunes accompagnés. Cette réalisation représente bien davantage qu’une avancée immobilière : elle incarne notre vision collective d’un accompagnement global, favorisant l’autonomie, la stabilité et l’inclusion sociale.

La finalisation de ce projet témoigne de l’engagement remarquable de l’ensemble de nos partenaires, collaborateurs, administrateurs et intervenants de terrain. Grâce à leur mobilisation, Capuche asbl continue de renforcer son rôle de plateforme fédératrice et de moteur d’initiatives innovantes dans le secteur du logement des jeunes.

Au fil de ce rapport, vous découvrirez les actions menées, les partenariats consolidés et les perspectives ouvertes pour l’avenir. Plus qu’un bilan, ce document reflète une conviction profonde : celle que l’accès à un logement digne constitue une condition essentielle à l’émancipation et à la construction de l’avenir des jeunes.

Au nom du Conseil d’Administration, je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui contribuent, chaque jour, à faire vivre cette mission.

Pour l’organe d’administration
Vallet Jean-Baptiste



LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS

- Asbl Abaka
- Asbl Autrement-Dit
- Asbl CEMO
- Asbl Les Sentiers, Service La Varappe
- Asbl Le Tamaris
- Asbl Maison d'Accueil Prince Albert, Service Outremer
- Asbl Solidarité
- Asbl Solidarité Logement
- Asbl Sos Jeunes – Quartier Libre
- Asbl Laeken AMO
- Xavier Jacques-Jourion
- Samara Jones
- Graziella Menegalli

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Asbl Abaka représentée par Jérôme Féaux
- Asbl Autrement-Dit représentée par Amar Saadoun
- Asbl CEMO représentée par Olivier Gatti et Sébastien Godart
- Asbl Le Tamaris représentée par Marilena Casale
- Asbl Solidarité représentée par Jean-Baptiste Vallet
- Asbl Solidarité Logement représentée par Alain Godefroid
- Asbl SOS Jeunes – Quartier Libre représentée par Fatima Zaitouni

Etats des lieux 2025



Amenagement et stabilisation



À la suite du lancement du chantier du projet Deleuze en 2024, Capuche a été amenée à quitter ses locaux afin de permettre leur démolition et la construction de la Maison Luc Deleuze. Soucieuse de maintenir une proximité avec ses membres et partenaires, l'association s'est d'abord installée temporairement dans les locaux d'Autrement-Dit, avant de rejoindre, pour le premier semestre 2025, un local au sein du PEP Abaka et de sa nouvelle maison. À l'issue de cette période transitoire, Capuche a pu réinvestir la rue Raphaël, où l'association a désormais établi ses quartiers pour les années à venir. Nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à l'équipe d'Abaka pour son accueil et son soutien précieux tout au long de cette phase de transition.

Le retour rue Raphaël s'est inscrit dans un contexte particulier, marqué par la cohabitation avec un important chantier de construction et les désagréments que celui-ci implique. Cette période a néanmoins été l'occasion de renouer avec le quartier Cureghem à Anderlecht ainsi qu'avec l'équipe de Solidarité, elle aussi contrainte à un exil temporaire d'un an afin de permettre le bon déroulement du chantier Deleuze. Soulignons ici que les équipes de Solidarité et de Capuche ont été directement mobilisées dans le développement du projet Deleuze, conciliant contraintes opérationnelles et contribution active à ce projet qui verra le jour en 2026.

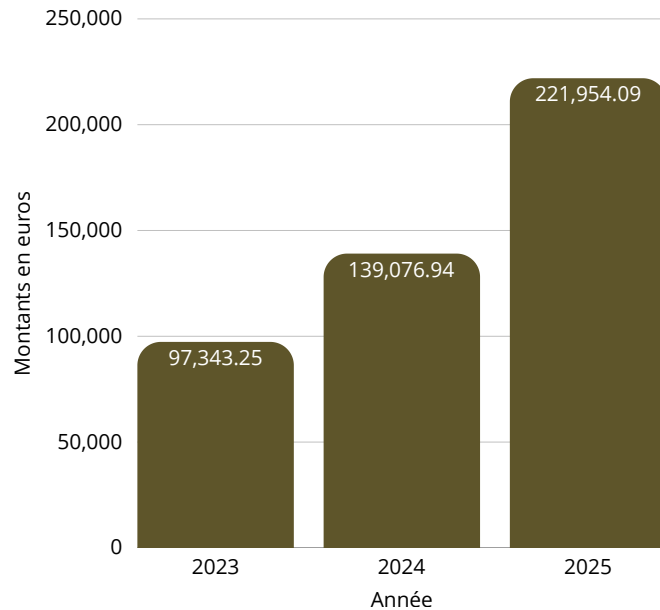
Si l'aménagement définitif des locaux n'a été pleinement effectif qu'en fin d'année, l'année 2025 a été marquée par une stabilisation significative de l'équipe de Capuche. Les trois permanent-e-s de l'association sont désormais engagé-e-s sous contrat à durée indéterminée, formant une équipe complémentaire, motivée et proactive. L'année 2025 s'est ainsi achevée avec une équipe disposant enfin de postes de travail fixes dans des locaux fonctionnels : un système informatique opérationnel, un accès à l'eau courante, une toilette privative, des espaces dédiés à l'entretien et au stockage, ainsi qu'une boîte aux lettres. Le chauffage, quant à lui, n'a été pleinement rétabli que le 30 décembre. Sur le plan financier, malgré un contexte politiquement complexe en Région de Bruxelles-Capitale, Capuche a su faire face aux incertitudes grâce à une anticipation des risques et à la diversification de ses sources de financement. Il faudra toutefois patienter jusqu'en 2026 pour bénéficier d'une connexion internet fixe pleinement stabilisée.

L'année 2025 a constitué une étape charnière pour Capuche, à la fois exigeante et déterminante. Malgré un contexte complexe, l'association a pu assurer la continuité de ses activités avec une équipe de trois permanents sur l'ensemble de l'année (soit 2,6 ETP).

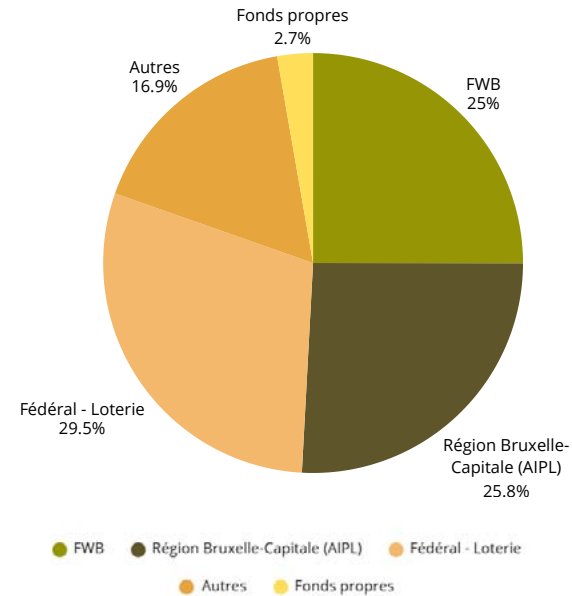
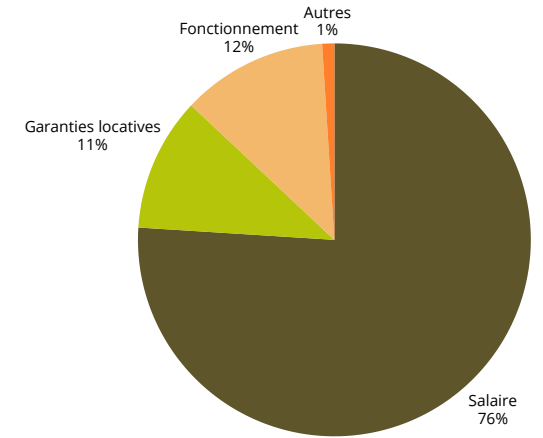
Le fonds de garanties locatives demeure en bonne santé, témoignant d'une gestion rigoureuse et d'un outil essentiel pour sécuriser les parcours des jeunes accompagnés.

Toutefois, notre financement reste non sanctuarisé, ce qui représente un défi constant pour la pérennité de nos actions. Dans sa forme actuelle, il est néanmoins globalement garanti jusqu'en 2027. Les besoins identifiés sur le terrain ne sont pas encore pleinement couverts, et le renforcement du soutien financier constitue un enjeu prioritaire pour les années à venir. Dans ce contexte incertain, la diversification de nos sources de financement s'est révélée déterminante. Elle nous a permis de maintenir nos activités malgré l'absence prolongée de gouvernement bruxellois et les réductions budgétaires observées à différents niveaux de pouvoir.

Évolution du budget entre 2023 et 2025



Répartition des dépenses - 2025



Répartition des recettes - 2025

Equipe



Thomas Lambrechts : coordinateur

Sylvain Huguet : employé administratif polyvalent

Manon Van den Branden : intervenante sociale



Aide et Soutien aux bénéficiaires

COUP DE POUCE . AIDE AUX GARANTIES LOCATIVES

À Bruxelles, de nombreux·euses jeunes se retrouvent bloqué·e-s aux portes du logement : loyers élevés, garanties locatives importantes, réponses tardives ou négatives des autres dispositifs existants, ou encore délais administratifs incompatibles avec l'urgence d'un bail disponible. Résultat : un basculement rapide vers le couchsurfing, le squat, l'errance ou des hébergements précaires.

Face à ce constat, Capuche a développé le dispositif "Coup de pouce – Aide aux Garanties Locatives", un outil pensé pour offrir un accès immédiat au logement à des jeunes de 16 à 25 ans. Ce fonds vise à débloquer les situations critiques en finançant rapidement une garantie locative lorsque les autres solutions ne sont pas accessibles, trop lentes ou inadaptées. En effet, certain·e-s jeunes ne sont pas éligibles aux systèmes existants : minorité, reprise de bail, non-admissibilité par le Fonds du Logement, refus de propriétaire d'un compte bloqué, inadéquation du dispositif public à la situation réelle, endettement lié à un prêt Fonds du Logement précédent, etc. Cette réalité explique pourquoi Coup de pouce a été particulièrement mobilisé en 2025.

Dans ces cas, Capuche intervient au maximum deux jours après la rencontre, la garantie locative est mise à disposition. Cette rapidité joue un rôle déterminant pour éviter une perte de logement, sécuriser une entrée en bail ou prévenir une situation d'errance.

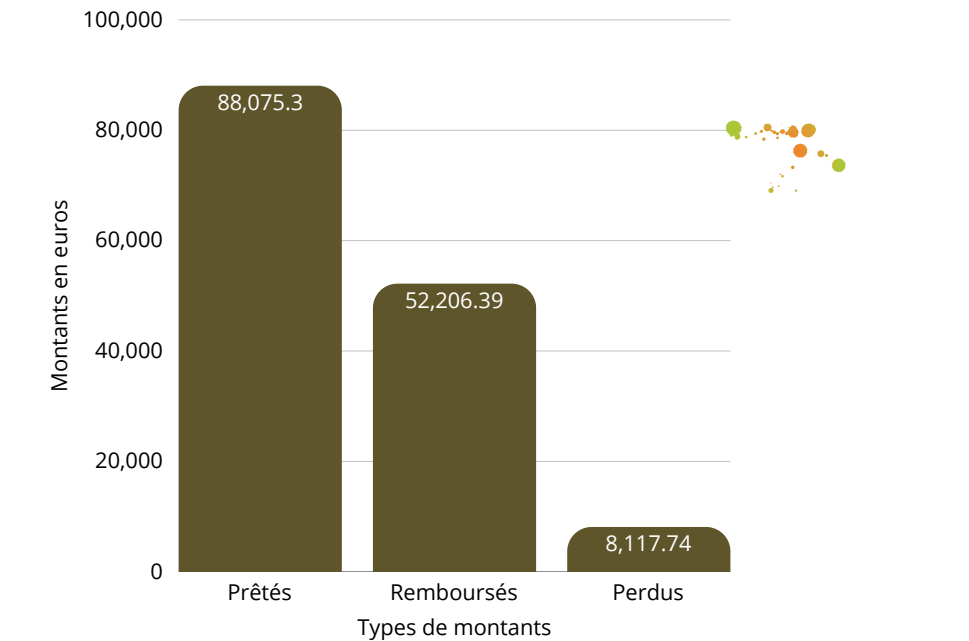
Depuis 2017, le dispositif Coup de pouce s'est progressivement imposé comme un soutien structurant pour l'accès au logement des jeunes accompagné·e-s par les services partenaires. Au fil des années, Capuche a permis l'octroi de 91 garanties locatives, représentant un total cumulé de 88 575,30 € prêtés.

L'année 2025 représente un tournant dans l'histoire du dispositif, avec une intensification nette du nombre de demandes et de garanties accordées. L'augmentation progressive du nombre de garanties accordées montre clairement que Coup de pouce répond à un besoin réel et croissant.

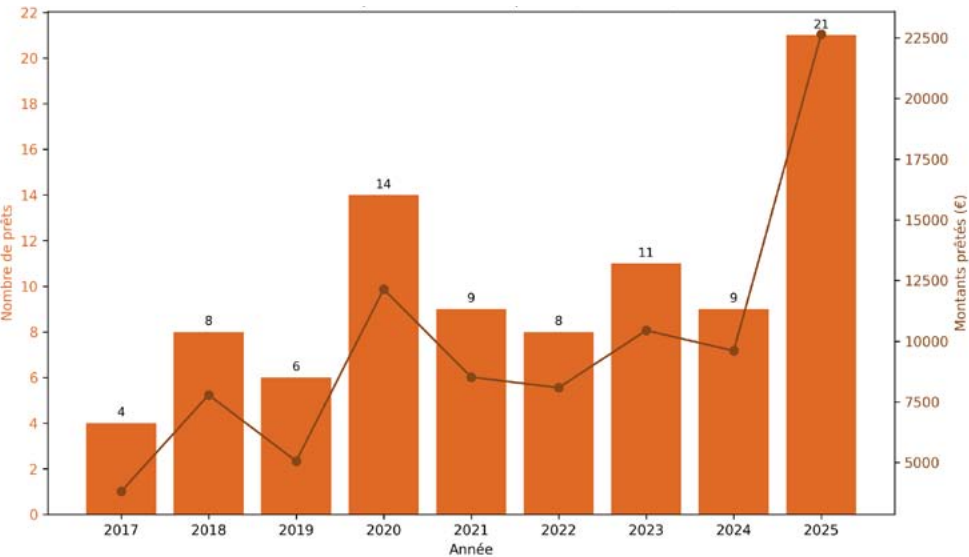
Durant cette seule année, 21 garanties locatives ont été octroyées, pour un montant total de 22 645,90 €. La moyenne par garantie atteint 1 078,38 €, soit un niveau légèrement supérieur aux années précédentes, ce qui reflète l'évolution des prix de marché et la pression immobilière croissante. Il faut aussi préciser que les garanties octroyées dans le cadre de projets de logement encadrés par nos partenaires permettent de contenir cette moyenne, leurs loyers correspondant à des loyers d'Agence Immobilière Sociale.

En 2025, l'aide Coup de pouce a joué un rôle déterminant pour sécuriser l'entrée en logement de nombreux jeunes et éviter des situations de précarité prolongée, confirmant la pertinence du fonds et de son fonctionnement souple, rapide et centré sur la prévention des ruptures.

Total des montants prêtés, remboursés et perdus entre 2017 et 2025



Nombre de prêts et montants prêtés (2017-2025)

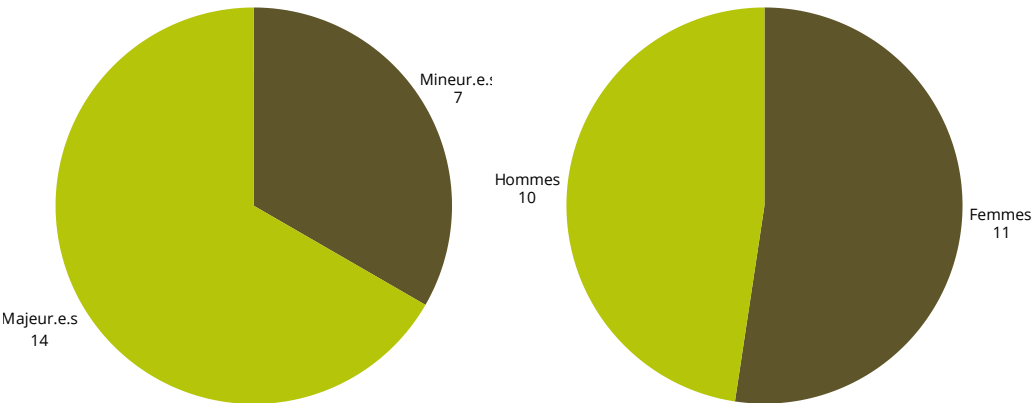


Quelques chiffres

En 2025, Capuche a mis en place un outil de récolte de données statistiques anonymisées permettant d’affiner sa connaissance sur les profils des jeunes sollicitant un prêt.

Ces données nous indiquent qu’au moment de l’octroi du prêt, 7 jeunes étaient mineur-e-s et 14 jeunes étaient majeur-e-s. La moyenne d’âge était de 19 ans.

Concernant la question du genre, 11 jeunes étaient des femmes et 10 jeunes étaient des hommes. Aucun autre genre n’a été déclaré.

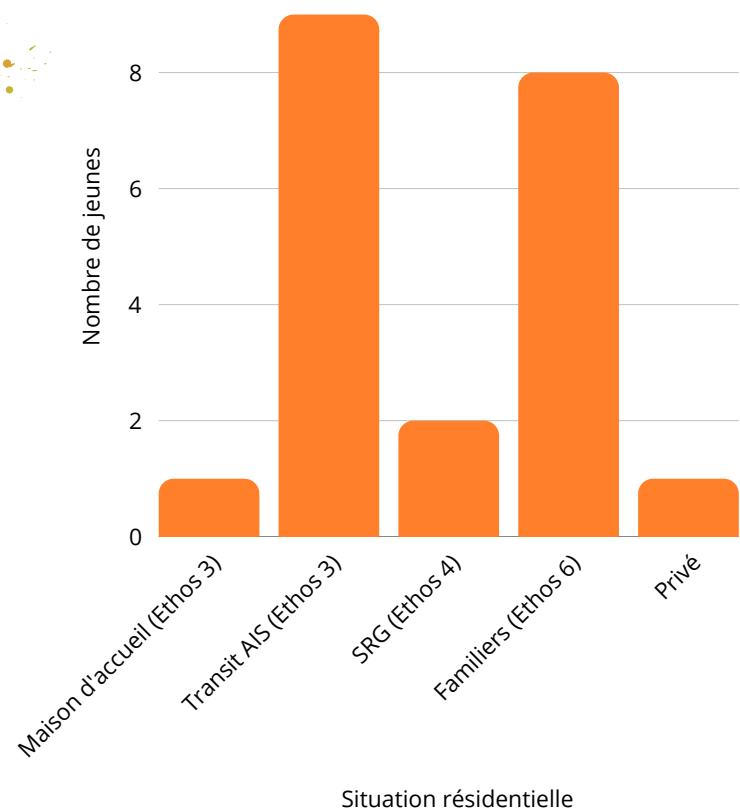


Répartition mineur-e-s / majeur-e-s lors de l’octroi d’une garantie locative pour l’année 2025

Répartition selon le genre lors de l’octroi d’une garantie locative pour l’année 2025

Les chiffres récoltés montrent également que les jeunes se trouvaient majoritairement dans des situations résidentielles fragiles qu’ils-elles devaient quitter : chez leurs parents, chez un membre de la famille ou chez des ami-e-s (8), dans des logements de transit gérés par des AIS (9), sortaient d’institution de l’Aide à la Jeunesse (SRG) (2) et dans une maison d’accueil (1). Seul un jeune occupait un logement sur le marché privé. Le graphique suivant indique la répartition des situations résidentielles selon la classification ETHOS.

Situation résidentielle précédant l'octroi de la garantie locative durant l'année 2025



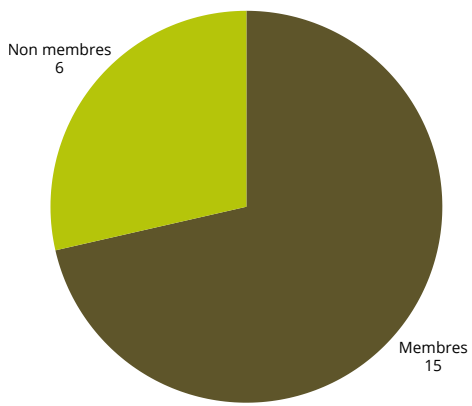
Catégories opérationnelles ETHOS	
1	Personne vivant à la rue
2	Personnes en hébergement d'urgence
3	Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile
4	Personnes en institution
5	Personnes en logement non conventionnel par manque de logement
6	Personnes vivant provisoirement chez des ami-e-s ou la famille (par manque de logement)

Source : Bruss'Help. *Dénombrement by Bruss'Help Méthodologie.*
<https://denombrement.org/index.php/fr/methodologie>



Les données du dispositif Coup de pouce montrent que les jeunes sont accompagnés par une grande diversité de services, relevant du secteur mandaté ou non-mandaté de l'Aide à la Jeunesse. D'autres structures relevant de secteurs variés ont également fait appel à Coup de pouce. Le graphique suivant illustre la répartition des prêts de garanties locatives en fonction du statut de membre ou non-membre du service accompagnant.

Répartition des prêts de garanties locatives en fonction du statut de membre / non membre du service accompagnant en 2025



Depuis 2017, le dispositif Coup de pouce s'est donc progressivement imposé comme un soutien structurant pour l'accès au logement des jeunes accompagné-e-s par les services partenaires.

Il est également important de signaler que la collaboration avec le Fonds du Logement permet non seulement une réorientation plus aisée des dossiers vers le Fonds, mais aussi une facilité d'échange précieuse au quotidien. En 2025, Capuche a réorienté 16 demandes vers le Fonds du Logement.

Coup de pouce . Aide aux loyers

En 2025, Capuche a lancé Coup de pouce – Aide aux loyers, un dispositif destiné à soutenir les jeunes de 16 à 25 ans confronté·e·s à un besoin d’aide concernant le paiement de leur premier loyer. En effet, il existe un décalage fréquent entre la signature du bail et l’octroi d’un premier loyer via le CPAS lorsque cette demande est acceptée. Le retard ou le décalage du premier versement du Revenu d’Intégration Sociale (RIS) peut également compromettre l’entrée effective en logement.

Lorsque ce retard met en péril leur entrée dans un logement, Capuche avance le premier loyer, permettant au jeune de sécuriser rapidement son installation.

Ce mécanisme, rendu possible grâce au soutien de la Fondation Francotte-Baete, évite que des jeunes déjà précarisé·e·s ne se retrouvent en situation d’impayé ou d’errance. L’aide peut être libérée en maximum deux jours après la demande, en collaboration avec les services partenaires.

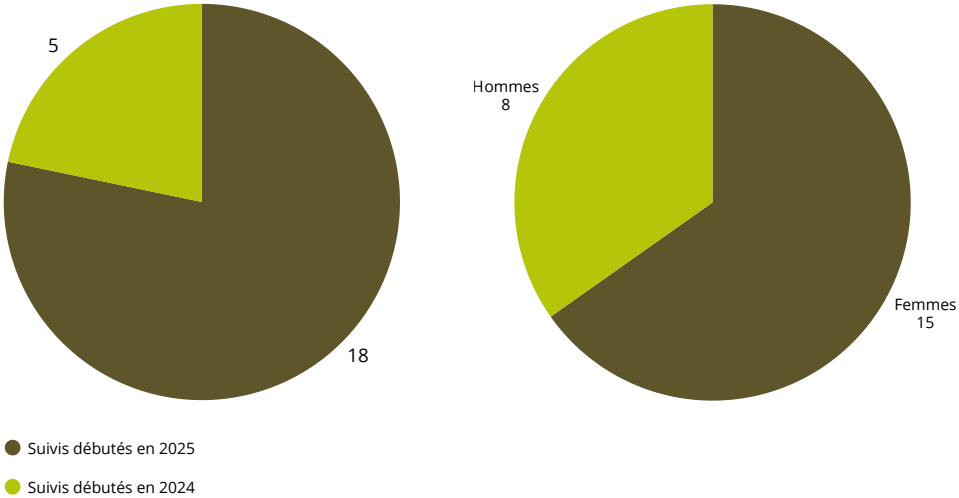
Comme pour l’aide aux garanties locatives, Coup de pouce – Aide aux loyers constitue une aide supplétive, mobilisée lorsque les dispositifs existants ne suffisent pas ou ne peuvent être activés à temps.

SUIVIS INDIVIDUELS

Depuis l’arrivée de l’intervenante sociale à la fin de l’année 2024, une nouvelle dynamique s’est installée au sein de Capuche. Là où l’équipe devait auparavant composer avec des moyens limités, l’embauche de ce renfort a profondément transformé la manière dont les jeunes sont accompagné·e·s. Le suivi individuel, autrefois essentiellement réactif, est devenu plus présent, plus approfondi et surtout plus constant. Les jeunes bénéficient désormais d’un espace d’écoute régulier, d’un accompagnement social structuré, et d’un suivi qui s’inscrit dans un véritable parcours.

En 2025, 18 nouveaux suivis individuels ont été initiés et 5 suivis initiés en 2024 se sont poursuivis.

Entre 2024 et 2025, ce sont donc 23 jeunes qui ont bénéficié de ce suivi individuel. Parmi eux, on observe une majorité de jeunes femmes (15 jeunes femmes pour 8 jeunes hommes, aucun autre genre n’a été déclaré).



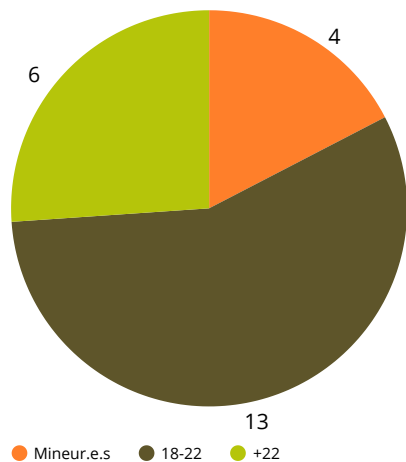
Répartition des suivis individuels en 2025 en fonction de l’année de début

Répartition des suivis individuels en 2025 selon le genre

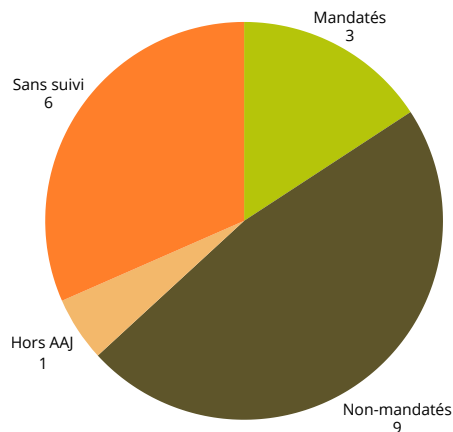
Ce suivi est pensé en co-accompagnement, c’est-à-dire que le suivi de Capuche intervient à la demande du jeune et du service qui l’accompagne au quotidien. Il s’agit majoritairement de services de l’Aide à la Jeunesse. Ce co-accompagnement présente plusieurs avantages. Il permet aux intervenant·e·s sociaux·ales d’être soutenu·e·s sur les démarches relatives au logement et aux jeunes de pouvoir étendre leur réseau et ainsi savoir à qui s’adresser en fonction des demandes.

Capuche remarque également que plusieurs jeunes contactent notre service, car ils·elles ne rentrent plus dans les conditions pour pouvoir être accompagné·e·s par un service relevant de l’Aide à la Jeunesse. La question des fins de mandats et du passage vers l’aide sociale générale destinée aux adultes se retrouve dans plusieurs suivis individuels. La possibilité d’accompagnement jusque l’âge de 25 ans s’avère donc intéressante pour y répondre.





Répartition des suivis individuels en 2025 selon l'âge



Répartition des suivis individuels en 2025 selon le type d'accompagnement préexistant

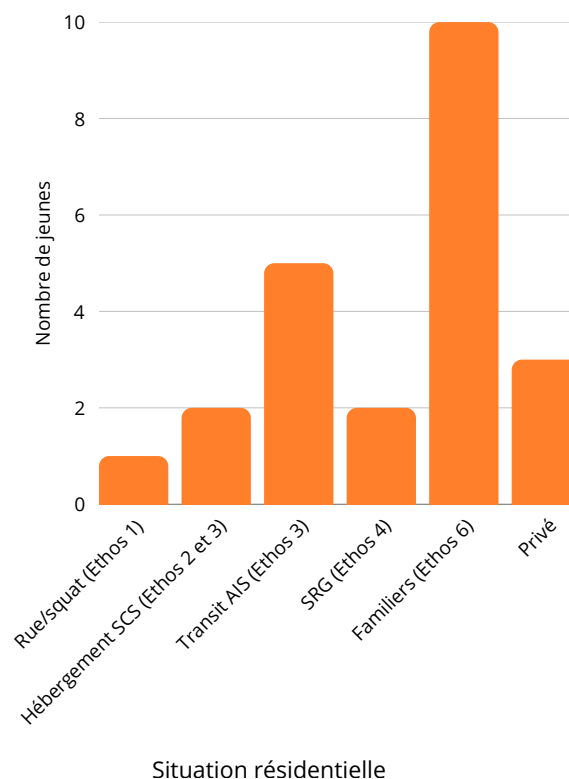
Au niveau des accompagnements existants auprès des jeunes concerné.e.s par un suivi individuel, nous remarquons que la demande de co-accompagnement concerne majoritairement des services non-mandatés. L'équipe a également constaté que plusieurs jeunes contactaient Capuche par mail, mais n'avaient pas d'accompagnement social. Le but poursuivi par Capuche est alors de leur proposer de constituer un réseau, notamment via les services AMO, pour leur permettre d'être accompagné.e.s de manière globale, étant donné que Capuche assure un suivi social concernant majoritairement la question du logement.

Ces réalités multiples ont pu être mieux comprises grâce à la mise en place de nouveaux outils de suivi, permettant à Capuche de produire pour la première fois des statistiques fines. L'équipe peut désormais visualiser des tendances, repérer des points de vigilance, documenter l'impact du travail social, et argumenter plus solidement ses besoins en ressources.

Au niveau des situations résidentielles dans lesquelles les jeunes se trouvaient au moment du premier contact, nous observons qu'il s'agit majoritairement de situations très précaires dans lesquelles les jeunes ne peuvent pas se projeter plus que quelques mois, parfois quelques semaines ou jours. En ce qui concerne les jeunes qui logeaient dans des logements privés, il s'agissait de fin de baux, de conflits avec le bailleur ou de risque d'expulsion.

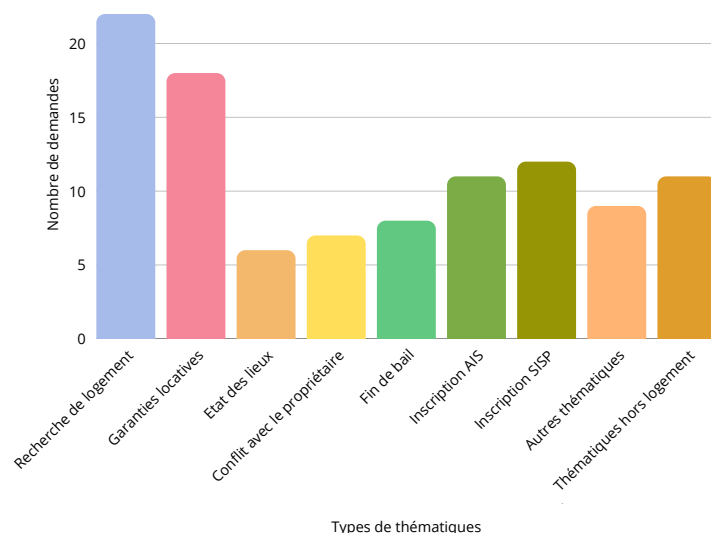
Situation résidentielle au commencement du suivi individuel en 2025

Voir Catégories opérationnelles ETHOS p.18



Pour ce qui est des thématiques abordées lors de ces suivis, nous retrouvons dans la majorité des cas la recherche de logements, la question des garanties locatives et les inscriptions aux AIS et au logement social (SISP). Les thématiques des états des lieux, des fins de baux et des conflits avec les propriétaires sont également très récurrentes. Les autres thématiques relevant du logement sont : l'entretien du logement, l'insalubrité, l'allocation-loyer, le loyer, l'accompagnement en justice et le contrôle des charges. Nous observons également qu'en fonction de l'accompagnement préexistant des demandes peuvent émerger sur d'autres thématiques : accès aux droits sociaux, santé mentale, migration... Nous orientons alors ces jeunes vers des services adaptés pour que ces demandes puissent être abordées de la meilleure manière possible.

Thématiques abordées lors des suivis individuels en 2025



Tout ce travail s'est développé en cohérence avec le programme Housing First for Youth (HF4Y), dont Capuche suit les principes. Ce modèle, adapté aux réalités spécifiques des jeunes en transition vers l'autonomie, repose sur cinq fondements essentiels :

- . L'accès au logement immédiat et sans préconditions
- . L'inclusion sociale et à la communauté
- . Le développement du-de la jeune dans une approche positive
- . Un accompagnement individualisé et basé sur l'usager-ère
- . L'autodétermination et le respect des choix

Grâce à la combinaison d'un accompagnement renforcé, d'un suivi individualisé et d'une meilleure lecture statistique des situations, Capuche dispose aujourd'hui d'une vision beaucoup plus fine des réalités vécues par les jeunes. Cette évolution marque une étape importante dans la professionnalisation de l'action et confirme la place essentielle du suivi social au cœur du projet Housing First for Youth.

Travail social de groupe



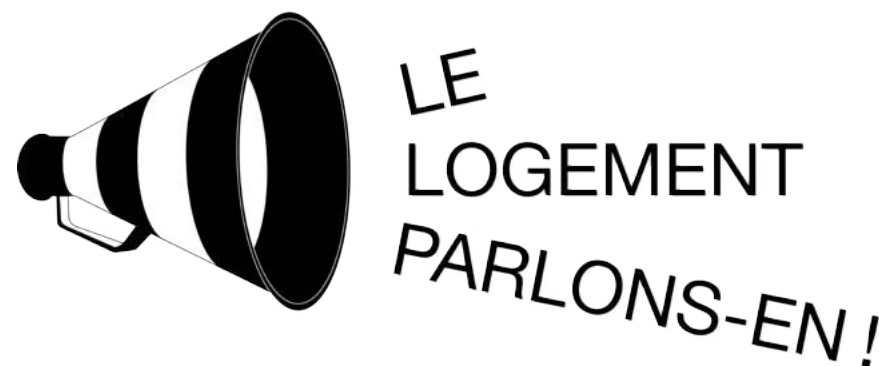
LE LOGEMENT PARLONS-EN !

Face aux difficultés rencontrées par de nombreux jeunes pour accéder à un logement décent, Capuche asbl a développé, en collaboration avec le CEMO et Macadam, un cycle d'ateliers intitulé « Le Logement Parlons-En ! ».

Ces ateliers visent à outiller les jeunes en situation de vulnérabilité, à renforcer leurs compétences pratiques et théoriques, et à permettre la rencontre, l'échange ainsi que la mise en réseau.

Le dispositif existe sous deux formats complémentaires :

- Des ateliers ouverts à toutes et tous, accessibles librement aux jeunes souhaitant s'informer ;
- Des ateliers sur mesure, co préparés avec des services de l'Aide à la Jeunesse afin de répondre de manière ciblée aux besoins spécifiques des groupes accompagnés.





Présentation des ateliers

Pensée comme un parcours complet, la version de base se décline en trois modules d'une demi-journée, permettant d'aborder progressivement les différentes étapes d'un parcours locatif :

1. Rechercher un logement

Identifier les différents types de bailleurs, prendre connaissance des différents types d'aides existantes en matière de logement, décrypter une annonce, éviter les arnaques, poser les bonnes questions lors d'une visite, préparer son dossier de candidat locataire, s'informer sur les normes que doit respecter un logement.

ZOOM sur « Le Juste Prix »

Ce jeu interactif est basé sur plusieurs annonces immobilières inspirées de situations réelles. Les participant-e-s doivent :

- Estimer le loyer,
- Détecter les arnaques (plateformes douteuses, fausses colocations, annonces Facebook frauduleuses),
- Analyser les informations clés d'une annonce,
- Calculer les coûts totaux liés à un logement.

Le dispositif est pensé en phases (images, estimation, décryptage, comparaison avec la grille des loyers sur [loyers.brussels](https://www.loyers.brussels.be/)). L'outil permet un travail approfondi sur la lecture critique des annonces et la prévention des arnaques.

2. Entrer dans son logement

Comprendre un bail, préparer l'état des lieux, connaître ses droits et obligations, reconnaître des compteurs, identifier les démarches à entreprendre lors d'une entrée en logement.

3. Habiter son logement

Gérer un budget, entretenir son logement, solliciter les bons services en cas de difficulté.

ZOOM sur le « KIJOULOU »

Ce jeu de plateau permet de vivre symboliquement un mois en tant que locataire, avec gestion du budget, dépenses obligatoires, imprévus, achats d'équipement, économies d'énergie, relations de voisinage, etc.

Chaque équipe reçoit un profil socio-économique (jeune travailleur-euse, étudiant-e aidé-e par le CPAS, parent solo...) et doit composer avec ses moyens.

Le jeu rend tangibles les enjeux du quotidien : arbitrages budgétaires, priorités, stratégies pour faire face aux imprévus.

La version utilisée est une adaptation « à la Bruxelloise » du jeu développé par Emmaüs.

Chaque atelier alterne moments d'animation ludiques, de mises en situation et d'apports plus théoriques. Les outils pédagogiques ont été créés spécifiquement pour permettre aux jeunes de s'approprier la matière de manière dynamique, accessible et participative.





La participation de pairs-aidant·e·s lors de la conception des outils et, ensuite, lors des animations permet d'enrichir les ateliers. Les jeunes participant·e·s peuvent poser leurs questions à d'autres jeunes qui peuvent être passé·e·s par des parcours similaires. Cette dimension du projet est un véritable atout qui démontre son utilité au quotidien.

Nous avons aussi le plaisir de collaborer avec Le Forum – Bruxelles contre les inégalités. Cette collaboration vise à récolter la parole des jeunes sur la thématique du logement et à pouvoir mettre en lumière leurs difficultés et leurs ressources.

Ce projet bénéficie du soutien du Conseil de Prévention de l'arrondissement de Bruxelles de l'Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie Bruxelles, de Bruxelles Ville et de Vivre Ensemble.



Quelques chiffres

En 2025, Capuche asbl et ses partenaires ont animé un total de 14 ateliers destinés aux jeunes (11 ouverts à toutes et tous et 3 sur-mesure) ainsi qu'un atelier destiné aux professionnel-le-s. Ces sessions ont réuni au total 60 jeunes, 14 professionnel-le-s et 8 pairs-aidant-e-s-e-s.

Les jeunes provenaient de services variés : AMO, PEP, SASE, SRG, ainsi que d'autres structures non issues de l'Aide à la Jeunesse.

La mobilisation des jeunes s'est révélée parfois complexe : certaines dates n'ont rassemblé qu'un seul participant, et il n'a pas toujours été simple d'identifier des moments qui conviennent à tous-tes. Nous constatons une plus grande mobilisation des jeunes lorsqu'ils et elles sont accompagné-e-s par un-e travailleur-euse social-e du service d'accompagnement. La disponibilité des travailleur-euse-s est donc aussi une variable à prendre en compte. Ces éléments sont toutefois en cours d'ajustement, et une meilleure coordination est prévue pour l'année 2026.

Ateliers sur mesure

Un cycle de trois ateliers a été organisé en co-construction avec un service d'Aide à la Jeunesse le SRG La Tramontane. Ceci a permis d'adapter les contenus aux situations vécues par les jeunes du service. Ces ateliers sur mesure ont réuni 18 participant-e-s au total.

Comités de pilotage (COFIL)

Tout au long de l'année 2025, le projet a été accompagné par des comités de pilotage réguliers, à raison de presque un par mois.

Ces COFIL rassemblaient l'intervenante sociale de Capuche en charge des ateliers, des salarié-e-s (coordinateur-ice-s et intervenant-e-s sociaux-ales) des différentes structures partenaires, ainsi que des pairs-aidant-e-s.

Au total, 8 COFIL ont eu lieu en 2025, contribuant à l'ajustement continu du dispositif et à la cohérence entre partenaires.



Les Fardes

En complément des animations et outils interactifs utilisés lors des ateliers, Capuche asbl a également développé deux fardes pédagogiques structurées, destinées respectivement aux jeunes et aux professionnel-le-s. Ces fardes constituent un support essentiel du dispositif « Le Logement Parlons-En ! », car elles rassemblent en un seul document l'ensemble des informations nécessaires pour accompagner un parcours locatif.

La Farde jeunes

Distribuée à chaque participant-e lors de chaque atelier, la farde jeunes permet de rassembler de manière claire et détaillée les différents sujets abordés lors des ateliers. Elle est également subdivisée en trois parties : rechercher un logement, entrer dans son logement et habiter son logement.



Elle comprend notamment :

- . Les différentes aides financières mobilisables
- . Les différents types de bailleurs et les différents types de logements
- . Des conseils pour la lecture d'annonces
- . Les points d'attention pour les visites et les états des lieux
- . Les éléments importants dans la lecture et la compréhension d'un bail
- . Un tableau récapitulatif des droits et devoirs en matière de réparation
- . Des conseils quant à l'entretien du logement
- . Des modèles de documents utiles (mémos d'inscription, exemples de mails, check-list)
- . Un lexique
- . Des contacts et ressources d'accompagnement

Cette farde constitue un outil d'autonomie, pensé pour être conservé et utilisé dans la durée.

La Farde pro

Destinée aux travailleur-euse-s du secteur social, elle se concentre sur les démarches administratives en matière de logement :

- . Les inscriptions au logement social, AIS, etc.
- . La demande de prêt de garantie locative au Fonds du Logement
- . L'allocation loyer et l'allocation d'accompagnement au relogement
- . L'ouverture d'un compte bloqué E-Depo

Elle reprend également les contacts de différents services utiles dans ces démarches.

Elle vise à harmoniser les pratiques, à faciliter la transmission d'informations fiables et à renforcer les capacités d'accompagnement des services partenaires.

Les deux fardes sont mises à jour régulièrement afin de refléter les évolutions légales, administratives et pratiques du secteur du logement à Bruxelles. En 2025, deux actualisations ont été réalisées pour chacune des fardes, garantissant que les jeunes comme les professionnel-le-s disposent toujours d'informations complètes, actualisées et adaptées à la réalité du terrain.



Une présence transversale au croisement de plusieurs secteurs

En 2025, Capuche a poursuivi et renforcé son inscription dans les réseaux bruxellois actifs dans les domaines du logement, de l'Aide à la Jeunesse et de la lutte contre le sans-chez-soi. Bien que confrontés à des enjeux largement partagés, ces trois secteurs continuent de fonctionner selon des logiques institutionnelles encore fortement cloisonnées.

En choisissant de s'impliquer simultanément dans ces différents espaces, Capuche occupe une place singulière, à l'intersection de mondes professionnels qui se rencontrent encore trop rarement. Cette position transversale, exigeante, mais essentielle, permet non seulement de favoriser la circulation des pratiques et des analyses, mais aussi de contribuer à une meilleure cohérence des parcours d'accompagnement proposés aux jeunes. Si l'absence d'un gouvernement de plein exercice en Région de Bruxelles-Capitale a clairement freiné certaines dynamiques collectives, elle n'a pas empêché Capuche de poursuivre son inscription active et reconnue dans ces différents secteurs.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans le projet politique et associatif de Capuche : défendre une approche centrée sur l'accès inconditionnel au logement et promouvoir des modalités d'accompagnement adaptées aux réalités spécifiques des jeunes de 16 à 25 ans, encore insuffisamment pris-es en compte dans les politiques publiques du logement et de l'aide sociale.

Une transversalité également visible dans les financements

Cette inscription à l'intersection de plusieurs champs institutionnels se reflète directement dans la diversité des financements de l'association. En 2025, Capuche bénéficie ainsi de soutiens émanant de trois niveaux de pouvoir distincts :

- La Fédération Wallonie-Bruxelles, via un financement relevant du secteur de l'Aide à la Jeunesse;
- La Région de Bruxelles-Capitale, à travers l'agrément en tant qu'Association d'Insertion par le Logement (AIPL);
- Le niveau fédéral, via le SPP Intégration Sociale, dans le cadre d'un appel à projets piloté par le Housing First Lab et financé par la Loterie Nationale.



AMA - Semaine du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri 2025

Si cette pluralité de financements témoigne de la reconnaissance du projet de Capuche dans plusieurs champs de l'action publique, elle met également en lumière la fragmentation institutionnelle avec laquelle l'association doit composer au quotidien. Elle renforce d'autant l'importance d'un travail constant de liaison, d'articulation et de traduction entre des dispositifs compartimentés, afin de garantir à chaque jeune un parcours de logement et d'accompagnement cohérent, durable et respectueux de ses besoins.

Capuche : un réseau avant tout ancré dans l'Aide à la Jeunesse

Au-delà de sa présence dans les réseaux institutionnels, Capuche demeure avant tout une association de membres et un espace de mise en réseau pour des acteurs bruxellois de l'Aide à la Jeunesse confrontés aux enjeux du logement des jeunes.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs moments de rencontre entre nos membres parmi lesquels l'organisation d'une Assemblée Générale extraordinaire autour du futur projet Deleuze.

En 2025, Manon Van den Branden a réalisé un stage d'immersion au sein de SOS Jeunes, dans la continuité d'expériences menées en 2024 auprès de



Solidarité et d'Autrement-Dit. Ces immersions ont continué à nourrir les échanges inter-services et à renforcer les passerelles entre dispositifs.

Capuche a également poursuivi son implication dans différents groupes de travail, internes et externes, notamment autour du projet Housing First for Youth (HF4Y), contribuant activement à la réflexion sur l'adaptation à l'Aide à la Jeunesse des principes du Housing First aux trajectoires et aux besoins spécifiques des jeunes.

Par ailleurs, l'association a continué à développer des outils et des espaces d'échange à destination de ses membres. Le dispositif « Le Logement, Parlons-En » (LPE), à destination des équipes sociales des associations membres, a permis de nourrir les pratiques professionnelles, de partager des situations complexes et de renforcer les compétences collectives en matière d'accès et de maintien en logement (voir infra).

Projets collaboratifs et dynamique européenne

L'année 2025 a été marquée par la poursuite et le développement de projets collaboratifs à l'échelle européenne, notamment à travers le projet P.A.L.A.N., soutenu dans le cadre du programme Erasmus+. Ce projet a permis de croiser les expériences, d'élargir les cadres de réflexion et d'alimenter les pratiques locales par des apports méthodologiques et conceptuels issus d'autres contextes. Il s'agit par ailleurs du premier financement européen de Capuche, niveau de pouvoir qui mérite lui aussi d'être pris en compte dans l'approche intersectorielle de l'association.



Rencontres et partenariats du local à l'international

Tout au long de l'année, Capuche a multiplié les rencontres avec de nombreux acteurs bruxellois issus de champs variés : responsables politiques bruxellois, concertations sociales, administrations locales et régionales, agences immobilières sociales, services d'insertion socioprofessionnelle, services de santé mentale, dispositifs de prévention, fédérations et collectifs engagés auprès des jeunes ou encore services agréés par l'Aide à la Jeunesse.

Des échanges et des rencontres ont notamment eu lieu avec Vivalis, Bruss'Help, le Conseil de prévention de l'arrondissement de Bruxelles, des CPAS, des parlementaires, ainsi qu'avec différentes équipes de services agréés par l'Aide à la Jeunesse ou d'autres secteurs. Ces rencontres



contribuent à une meilleure interconnaissance, à la construction de partenariats opérationnels et à une compréhension partagée des enjeux rencontrés par les jeunes en situation de vulnérabilité. Ces relations, qu'elles soient ponctuelles ou inscrites dans la durée, participent à la construction d'un écosystème favorable à l'accompagnement des jeunes et à la reconnaissance de leurs droits, en particulier en matière de logement.

Capuche s'inscrit également dans des partenariats plus formalisés, notamment avec :

- Le dispositif « Le Logement, Parlons-En » (LPE), en collaboration avec Macadam, le CEMO-KAP et Le Forum – Bruxelles contre les inégalités ;
- Le projet P.A.L.A.N., pour le développement d'outils « hors champ » ;
- Les collaborations menées avec Le Forum – Bruxelles contre les inégalités, les CEMEA (France et Belgique), le CEMO-KAP, dans le cadre des trois journées de rencontres « Jeunes en errance », organisées fin novembre.

Capuche développe aussi des échanges à l'international. En 2025, l'association a pris part à des rencontres avec des organisations canadiennes telles que Dans la rue et les Auberges du cœur à Montréal, ainsi qu'à des espaces européens de réflexion comme le Forum FEANTSA à Athènes, consacré aux stratégies de fin du sans-abrisme à l'échelle européenne.

Interventions publiques et contribution aux débats

L'année 2025 a débuté par la participation de Capuche au Toronto International Conference on the Prevention of Youth Homelessness, au cours de laquelle l'association a été invitée à présenter la situation bruxelloise. Cette conférence a permis de confronter les pratiques développées par Capuche aux expériences internationales, lors de trois jours de rencontres entièrement dédiées aux enjeux de prévention du sans-chez-soi des jeunes, dans toutes leurs dimensions. Enfin, Capuche est régulièrement sollicitée pour intervenir dans des espaces publics, à la demande de structures bruxelloises ou de collectifs associatifs. En 2025, l'association est notamment intervenue auprès du Syndicat des Immenses, d'Action Vivre Ensemble, de plusieurs concertations sociales, ainsi qu'auprès de services tels que Dynamo AMO ou Le Seuil.

Capuche a également contribué à divers événements publics, tels que la matinée d'étude de l'AMA, l'Université d'été des IMMENSES ou encore la semaine culturelle et politique de l'ULB, participant ainsi à nourrir les débats, à partager son expertise de terrain et à porter les enjeux défendus par l'association dans les espaces de réflexion collective.

Formations, apprentissages et développement des pratiques

En 2025, la formation au sein de l'équipe de Capuche s'est inscrite dans une approche large et continue, mêlant formations formelles, lectures, rencontres professionnelles, participation à des colloques et implication dans différents groupes de travail. Ces espaces d'apprentissage constituent un levier essentiel pour nourrir les pratiques, affiner les analyses et adapter l'action de l'association aux réalités du terrain.

Dans ce cadre, Manon Van den Branden a suivi plusieurs formations en lien avec les enjeux du logement. Elle a notamment participé à une formation organisée par l'asbl La Rue sur la procédure d'enregistrement des baux en Région de Bruxelles-Capitale, ainsi qu'à la formation « Loyers abusifs », organisée par le Rassemblement Bruxellois du Droit à l'Habitat et animée par les asbl Loyers Négociés et Convivence. Cette dernière a donné lieu à la mise en place d'un groupe de travail consacré au suivi de la Commission Paritaire Locative, à la régulation des loyers et à l'analyse de situations concrètes.

Par ailleurs, Manon Van den Branden et Thomas Lambrechts ont participé à la formation Train the Trainers – Housing First for Youth, organisée du 22 au 24 septembre par le Housing First European Hub. Cette formation a rassemblé des participant-e-s majoritairement belges — issus de Bruxelles et de Flandre —, mais également des acteur-ric-e-s britanniques et polonais-e-s, favorisant des échanges riches autour de la méthodologie Housing First for Youth et de son adaptation aux différents contextes nationaux.

L'ensemble de ces temps de formation et d'échange contribue à renforcer la qualité des accompagnements proposés par Capuche et à inscrire durablement l'équipe dans une dynamique d'apprentissage collectif, à la fois locale et européenne.

Communication

La communication de Capuche repose avant tout sur les actes et sur les rencontres concrètes avec les partenaires, les institutions et les personnes concernées. En tant que structure de petite taille, l'association ne dispose pas des moyens nécessaires pour consacrer un temps de travail important à une stratégie de communication ou d'autopromotion régulière.

En 2025, Capuche a toutefois poursuivi le développement d'outils de communication ciblés. Une lettre d'information à destination du réseau a été mise en place, et une réflexion a été entamée autour du site internet, avec l'objectif de rendre plus accessibles les outils et productions développés par l'association.

Sur le plan matériel, Capuche a également produit des supports concrets, notamment des fardes destinées au dispositif « Le Logement, Parlons-En » (LPE), ainsi que des stylos-bille à l'effigie de Capuche. Ces derniers se sont révélés être des outils à la fois symboliques et très pratiques, idéalement mobilisés lors de la signature de contrats de bail ou de conventions de prêt de garantie locative, ils permettent aussi de dessiner ou de prendre note.





Aide et soutien aux membres et partenaires

Un appui concret aux travailleur·euse·s et aux services

En 2025, Capuche a renforcé son rôle de soutien auprès de ses membres et partenaires, en réponse à des besoins exprimés par le terrain. Si la formation ne constitue pas historiquement un axe structurant de l'association, l'année a marqué une évolution notable : Capuche a commencé à répondre à des demandes ponctuelles de formation et de transmission, en lien direct avec son expertise en matière de logement des jeunes.

Au-delà de ces interventions formalisées, l'association est régulièrement sollicitée par des services de première ligne pour des demandes de conseil, d'éclairage ou de soutien dans des situations concrètes rencontrées dans l'accompagnement de jeunes. Ces sollicitations, souvent informelles, mais récurrentes, portent notamment sur des enjeux liés à l'accès au logement, au maintien en logement ou à l'articulation entre dispositifs, et confirment la place de Capuche comme ressource identifiée au sein du réseau.

Cette fonction de conseil et de soutien ponctuel s'inscrit directement dans le travail de réseau développé par Capuche. Elle est rendue possible par la présence active de l'association dans différents espaces sectoriels, tels que décrits dans le chapitre Réseaux et partenariats, et par les relations de confiance construites au fil du temps avec les acteur·rice·s du terrain. Ces demandes témoignent d'une reconnaissance informelle mais bien réelle de Capuche comme acteur-ressource, capable d'apporter un regard transversal sur des situations situées à l'intersection du logement, de l'Aide à la Jeunesse et de la lutte contre le sans-chez-soirisme.

Formations à destination des travailleur·euse·s

Formation Housing First for Youth (HF4Y)

En février 2025, Capuche a dispensé une formation « Housing First for Youth » (HF4Y) à destination des travailleur·euse·s du projet HIT du CPAS de Bruxelles-Ville durant trois journées.

Au cours de cette formation, les participant·e·s ont pu découvrir les principes fondamentaux du modèle HF4Y, explorer des outils concrets

d'accompagnement, analyser des situations issues de leur pratique professionnelle et s'exercer à la mise en place d'interventions centrées sur les besoins, les priorités et le rythme des jeunes accompagnés.

Formation « Le Logement, parlons-en » (LPE) à destination des intervenant-e-s sociaux-ales

Dans le cadre du projet « Le Logement, parlons-en » (LPE), une formation spécifiquement destinée aux intervenant-e-s sociaux-ales s'est tenue en juillet 2025. Elle a réuni douze participant-e-s, issu-e-s notamment de services AMO, PEP, SASE, SRG et SRS.

Cette formation visait à proposer un tour d'horizon des démarches existantes en matière d'accompagnement au logement, à présenter les différents outils mobilisés dans les ateliers destinés aux jeunes, et à favoriser les échanges entre professionnel-le-s de services actifs dans l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie. Elle a également constitué un espace de rencontre inter-services, contribuant à renforcer les liens et les pratiques partagées au sein du réseau.

Par ailleurs, Capuche a contribué à la formation Train the Trainers – Housing First for Youth, organisée par la FEANTSA en partenariat avec Focus Ireland et Rock Trust (Écosse), participant ainsi aux dynamiques européennes de diffusion et de consolidation des pratiques HF4Y. Cette formation a notamment rassembler Flamands et Bruxellois en plus des autres nationalités représentées.

Soutien à des projets portés par les membres.

Au-delà des actions de formation et de conseil, Capuche s'inscrit également dans un rôle de soutien à des projets développés par des partenaires, lorsque ceux-ci concernent directement les enjeux du logement des jeunes.

Capuche est associée au développement de la Maison Deleuze, portée par Solidarité Logement, projet de logement destiné à des jeunes qui verra le jour début 2026.

Capuche est également impliquée, à un stade encore exploratoire, dans "Mosaïque Urbaine", un projet de logement en gestation développé par l'AMO de Laeken. Cette implication témoigne de la volonté de Capuche de soutenir l'émergence de nouvelles réponses en matière de logement

des jeunes, en lien avec les réalités locales et les besoins identifiés par les acteurs de terrain.

Un positionnement évolutif au service du réseau

L'ensemble de ces actions illustre un positionnement assumé : Capuche se situe à la fois comme association de réseau, comme ressource pour les professionnel-le-s et comme acteur de soutien à des projets portés par d'autres services, sans s'y substituer. Ce rôle, encore en construction, s'est affirmé au cours de l'année 2025 et ouvre des perspectives nouvelles pour le développement de l'association dans les années à venir.

Conclusion



Le rapport d'activités 2025 rend compte d'actions concrètes, menées au quotidien avec les jeunes, les professionnel·le·s et des services membres et partenaires, dans un contexte marqué par une crise du logement persistante et par plus de 600 jours sans gouvernement de plein exercice à Bruxelles. Cette période a mis en évidence à quel point les réponses apportées aux jeunes sans logement dépendent de dynamiques collectives solides, et de bricolage alors qu'elles devraient être le fruit d'une réelle politique publique, efficace et responsable.

Les activités présentées ici montrent que des solutions existent lorsque le logement est pensé comme un droit, lorsque les accompagnements s'inscrivent dans la durée et lorsque les acteurs agissent en réseau. En cohérence avec les principes de la Déclaration de Lisbonne et l'objectif européen de fin du sans-abrisme d'ici 2030, Capuche a poursuivi en 2025 un travail qui articule intervention de terrain, soutien aux pratiques professionnelles et contribution aux cadres politiques.

Ce rapport ne constitue pas un point final, mais un point d'appui. Il invite l'ensemble des acteurs — pouvoirs publics, associations, partenaires du logement, société civile — à assumer une responsabilité partagée vis-à-vis de la jeunesse. Garantir un accès effectif au logement pour les jeunes est un choix collectif, qui engage notre capacité à construire une société plus juste, plus cohérente et plus attentive à son avenir. À l'heure où un gouvernement est à nouveau en place, les enseignements de 2025 appellent à renforcer l'action commune et à transformer les intentions en engagements politiques durables.



Les membres de Capuche :



Capuche est soutenu par :





BCE 666.645.663
Rue Raphaël 14, 1070 Anderlecht
www.capuche.be

info@capuche.be

BE26 0018 0196 2229